



CREFOP Normandie

Bureau du CREFOP de Normandie – 09.04.2026

Relevé de décisions et synthèse des principaux échanges

Cette réunion a lieu en présentiel, dans les locaux de la Région à Caen

Messieurs THOMAS et MILLET accueillent les partenaires. M. LERAITRE, SGAR et Mme PERNETTE, DREETS, étant excusés, Monsieur PAIN, Responsable du Pôle entreprises et solidarités à la DREETS, co-préside la séance avec les élus régionaux.

Avant l'ouverture de la séance, Dominique TREFFLE, au nom de l'intersyndicale, souhaite faire lecture d'un courrier adressé au président Morin et relatif aux baisses de financement du PRIC, en précisant que ce courrier est daté du 30 mars 2026 et que depuis le dossier a évolué, mais qu'il convient de maintenir une vigilance pour 2027. *Le courrier est joint à ce CR.*

Dominique TREFFLE indique que la baisse de l'additionnalité de l'Etat dans le cadre du PRIC annoncée par l'Etat a conduit la Région à diminuer les budgets de formation pour les plus éloignés de l'emploi. Les demandeurs d'emploi, les structures de formation et les salariés eux-mêmes sont touchés par cette décision. Au global, c'est près de 1 000 emplois qui sont menacés. Dominique TREFFLE constate qu'elle est par ailleurs contradictoire avec les travaux du groupe de travail du CRPE sur les bénéficiaires du RSA qui montrent que le fait de participer à une action de formation double les chances de réinsertion pour les bénéficiaires du RSA.

Clarisse DAUTREY précise que le président Morin a rencontré l'UROF récemment et qu'une nouvelle rencontre est d'ores et déjà prévue.

Rodolphe THOMAS indique qu'au vu du contexte la Région Normandie a essayé de maintenir ses engagements au mieux, ce qui n'a pas été le cas dans toutes les régions à sa connaissance.

Dominique TREFFLE estime à l'inverse que d'autres régions ont fait des choix de soutien plus affirmés pour la formation des demandeurs d'emploi, comme la Région Centre par exemple.

Clarisse DAUTREY rappelle que la Normandie est dans le trio de tête si on considère le ratio budget formation/ DEFM.

Laurent BLANCHET, pour la CGT, veut dire que le choix de la Région de viser l'AO concernant les savoirs essentiels ne lui semble pas équilibré : ce faisant, il a été décidé de soutenir les besoins en formation des entreprises et non ceux des demandeurs d'emploi.

Clarisse DAUTREY redit que la situation a depuis évolué comme le montrent les derniers arbitrages sur le budget formation de la Région.

Guillaume PAIN veut préciser à ce stade qu'un point complet sur le PRIC est à l'ordre du jour de la réunion, et qu'il y sera notamment indiqué qu'au final les montants de PRIC 2026 sont plus conséquents que prévus.

Marc MILLET pense qu'il faudrait avoir une analyse plus globale, savoir quelle était l'offre de formation avant la mise en place du PRIC et quelle est la situation maintenant ?

Dominique TREFFLE rappelle néanmoins la priorité mise dans le CPRDFOP sur la formation des publics les plus éloignés de l'emploi.

Enfin Rodolphe THOMAS témoigne du fait qu'en tant que maire d'Hérouville-Saint-Clair, il a des retours d'inquiétudes des associations, notamment celles qui accompagnent l'intégration des publics allophones.

1. Approbation du compte-rendu du bureau du 29 septembre 2025

Adopté à l'unanimité.

2. Retour sur les travaux des commissions et feuilles de route 2026

Cf support de présentation

Commission Orientation (Séverine TOUCHARD)

Séverine TOUCHARD, après avoir rappelé le périmètre de travail de la commission, évoque en premier lieu les actions relatives aux stages de seconde. Un guide à destination des petites entreprises est en préparation, ainsi qu'une vidéo. Elle souligne toutefois que la commission ne dispose pas de moyens, notamment pour faire cette vidéo.

Par ailleurs, conformément à la demande du dernier bureau du CREFOP, l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers a développé une cartographie des stages collectifs et sectoriels. Denis LÉBOUCHER cite plusieurs exemples en région (SNCF, EOCI de Falaise, etc.) et plébiscite les partenariats avec les entreprises, les collectivités, les branches et les OPCO.

Rodolphe THOMAS, Didier MAGNIER et Séverine TOUCHARD confirment cette dynamique partenariale dont profitent les jeunes normands. Didier MAGNIER insiste sur le fait que le Rectorat est particulièrement sensible aux conditions d'accueil des élèves de seconde, en toute sécurité.

Laurent BLANCHET rappelle que la CGT est opposée depuis le début à ces stages de seconde. L'accueil des jeunes stagiaires pose des problèmes juridiques pour les entreprises. Il estime aussi qu'il faudrait que les enseignants puissent mieux accompagner la découverte des métiers, en étant eux-mêmes accompagnés.

Marc MILLET veut souligner que le développement de l'alternance et la multiplication des stages à tout moment du parcours scolaire pose parfois difficulté aux entreprises, qui plus est pour des stages d'observation. Les parents eux-mêmes n'admettent pas toujours que leur enfant ne fasse en stage que de l'observation.

Dominique TREFFLE rappelle enfin, que les stages de seconde ne sont pas l'alpha et l'oméga de la découverte des métiers et qu'il existe bien d'autres outils pertinents en région Normandie.

Séverine TOUCHARD évoque les autres sujets traités par la commission : SPRO, transition écologique, CEP. Sur tous ces sujets, le rôle de coordination de la commission est fondamental.

Dominique TREFFLE veut saluer l'initiative d'Avenir Actif, qui a mis en place les causeries et propose ainsi des espaces de rencontres et d'échanges.

Commission Formation (Pascal DUFOUR)

Pascal DUFOUR rappelle le travail effectué ces derniers mois par la commission sur le PRFP 2026-2028, qu'il s'agisse de l'attestation des compétences socles ou des cartes des formations (dont formations sanitaires et sociales); sur le groupe de travail illettrisme; les métiers transverses; le sujet transversal de la transition écologique.

Il indique que la commission travaillera sur le sujet de l'adaptation de la carte des formations initiales à la baisse démographique et comme cela a été demandé par le bureau, sur le sujet de la qualité de l'apprentissage, en s'appuyant aussi sur l'étude récente du CESER.

Michael THIENPONT souhaite revenir sur les travaux menés avec le Carif-Oref sur les métiers transverses, en indiquant qu'ils ont été très intéressants et appréciés. Sur la question des impacts démographiques sur l'apprentissage, il alerte sur de possibles biais méthodologiques, sur lesquels il conviendra d'être vigilant et annonce que la DPCTA sera partie prenante des réflexions.

Didier MAGNIER, pour le Rectorat, confirme le même engagement de l'Etat dans les travaux de la commission.

Laurent BLANCHET témoigne de la concurrence qu'il peut y avoir entre des lycées professionnels et des CFA pour des formations en alternance dans le bâtiment. Les établissements n'ont pas les mêmes moyens de communication.

Denis LEBOUCHER abonde dans ce sens, puisqu'aujourd'hui les établissements publics subissent une concurrence privée de plus en plus importante, qui fait que 25 % des places ne sont pas pourvues. La baisse démographique va exacerber le phénomène.

Didier MAGNIER confirme en outre que la baisse démographique constatée aujourd'hui dans les collèges va toucher en 2027 les lycées, avec des disparités régionales fortes et que c'est pour cela qu'il est nécessaire d'anticiper la réorganisation de l'offre de formation en conséquence.

Dominique TREFFLE conclue qu'il y a malgré tout des moyens pour agir, notamment travailler sur la complémentarité de l'offre sur l'ensemble du territoire.

Commission Emploi (Valérie PINEL)

Valérie PINEL rappelle le travail de la commission sur les travailleurs expérimentés et de fait le rapprochement à faire avec le groupe de travail dédié du CRPE sur ce sujet. A titre personnel, elle est favorable à une fusion de la commission emploi avec le CRPE, avec l'idée d'opérer des déclinaisons à l'échelle des CLPE.

Clarisse DAUTREY rappelle la position majoritaire défavorable du bureau du CREFOP jusqu'alors et propose que cette question soit à nouveau portée à l'ordre du jour du prochain bureau.

Séverine TOUCHARD confirme cette position de la part des organisations patronales, l'idée était de voir si le CRPE avait vraiment un caractère opérationnel.

Pascal DUFOUR estime qu'il faut réfléchir au préalable au partage des travaux du CREFOP et du CRPE.

Valérie PINEL souhaite que les travaux du groupe de travail dédié du CRPE puisse s'adresser à tous les acteurs concernés : entreprises, OPCO, France Travail, etc.

3. Retour sur les travaux du Comité de la Prospective Régionale (Christine FARA et Michaël THIENPONT)

Cf support de présentation

Christine FARA et Michael THIENPONT font une présentation à deux voix des réflexions du CPR, en rappelant les objectifs, le fonctionnement, le cadre méthodologique.

2 thématiques ont émergé des discussions du CPR : la silver économie et la maintenance.

Le premier sujet n'est pas mûr et le cadrage n'est donc pas encore posé. Au contraire sur le sujet de la maintenance, le CRP souhaite que des travaux soient menés dans une approche multi-industries et multi-filières, avec des métiers « critiques » identifiés à investiguer. A noter que le sujet est conjoint au groupe de travail emplois, compétences, transition écologique (cf. infra).

Marc MILLET fait remarquer une étude menée par l'ANFA.

Michael THIENPONT répond qu'effectivement les études déjà existantes sont bien prises en compte. Il s'agit d'éviter de refaire ce qui a déjà été étudié.

Pascal DUFOUR attire l'attention sur le risque à être trop « pointu » dans l'analyse des compétences métiers, et du besoin d'avoir une vision macro de l'ensemble du secteur. En effet, dans les métiers de la maintenance, les salariés peuvent activer diverses compétences et passer d'un secteur à l'autre.

Laurent BLANCHET se réjouit de cette proposition. Il estime qu'il faudrait parvenir à changer le regard sur les filières professionnelles. Aujourd'hui, faire le choix d'une formation en maintenance est un choix par défaut, alors que c'est un métier très porteur.

Marc MILLET, à l'instar de ce qui s'est passé dans la filière chimie, pense qu'il faut « vendre » les métiers de la maintenance avec une projection positive, ce n'est pas seulement réparer les choses, c'est concourir au respect de l'environnement et cela concerne des métiers innovants et attractifs pour les jeunes (exemple la technologie des drones).

Michael THIENPONT précise que le CRP souhaite une approche sociologique et à 360 degrés des sujets.

Emmanuel HEMERY pour la DRAAF, indique qu'il serait intéressé pour une étude prospective sur les métiers de la production agricole et agro-alimentaire, plus globalement sur les évolutions du métier d'agriculteur.

Il est rappelé une étude très récente du Carif-Oref sur les métiers de l'agroalimentaire.

Un contact sera pris par Christine FARA de la DREETS pour déterminer le besoin et le soumettre le cas échéant au CPR (en articulation avec la Région).

Grégory MATTHIAS souhaite savoir si les OPCO partagent leurs données et observatoires.

Michael THIENPONT répond par l'affirmative et évoque la « grande bibliothèque » qui centralise les études.

Le sujet d'étude « technicien de maintenance : quelles évolutions des emplois et compétences au regard des transitions sur le champ des mobilités douces à l'horizon 2050 ? » est validé par le bureau est une demande d'étude sera faite au Carif-Oref de Normandie.

4. Retour sur les travaux du groupe de travail emploi compétences et transition écologique (Alice LOFFREDO)

Cf support de présentation

Alice LOFFREDO rappelle en premier lieu que ce groupe de travail piloté par la Région est lié à la comitologie de la COP, n'en fait qu'un avec le groupe de travail sur le sujet de la transition écologique émanant de la feuille de route du CRPE. Ce groupe de travail vise à outiller l'ensemble des acteurs et a été installé le 5 décembre 2025. Depuis, un premier recensement des actions existantes a été fait via un questionnaire. 26 fiches actions ont été ainsi formalisées et ont permis de structurer une approche à partir de la nomenclature nationale et de prioriser deux axes : « mieux se déplacer » et « mieux produire ». Un cycle d'auditions a débuté sur ces deux thématiques. Ainsi, l'objectif est d'identifier les besoins en compétences afférents à ces deux axes et de commander au Carif-Oref des études flash pour documenter ces deux thématiques. Un sujet maintenance émerge, qui pourra être traité en lien avec le comité régional de la prospective. Il s'agit au final de préparer en conséquence un plan d'action pour le volet emploi compétences de la COP que les commissions du CREFOP pourront intégrer dans leurs travaux.

5. Cartes des formation IDE (Clarisse DAUTREY)

cf support de présentation

Clarisse DAUTREY explique que le sujet vient aujourd'hui en bureau du CREFOP puisqu'il a pris du retard en raison des aléas de l'adoption de la loi de finances et des incertitudes du maintien des financements d'Etat pour la formation en soins infirmiers et décrit le process qui a abouti à la proposition de mettre sur Parcoursup un quota de 1 749 places en IFSI à la rentrée 2026.

La répartition des quotas se fait par institut, en tenant compte des capacité d'accueil (locaux, moyens humains, possibilité de stage sur le territoire) mais aussi de taux de saturation et résultats à la diplomation des années précédentes, ainsi que du nombre de professionnels sur le territoire (données ARS).

Sur les aides soignant, un plan d'actions visant à réduire l'écart entre le quota et le nombre de diplômés a été travaillé avec l'ensemble des parties prenantes, entre janvier et mars 2026. En effet en 2024, malgré un quota de 1 700 places, seulement 1 300 personnes ont été diplômées, avec de grandes disparités territoriales.

Concernant les IDE, la même logique de plan d'action va s'engager en partenariat avec l'ARS, pour travailler à augmenter le taux de réussite à la certification. La problématique des abandons en cours de parcours de formation, voire dès le début, au moment du premier stage, est assez prégnante, comme l'a démontré une étude de l'ARACT.

Denis LEBOUCHER insiste sur le fait que dans le secteur hospitalier, les accueils de stagiaires sont recherchés.

Rodolphe THOMAS témoigne du fait que dans les EHPAD notamment, il y a beaucoup de renoncement à venir en stage, du fait notamment des horaires de travail. Laurent BLANCHET complète en indiquant que dans le secteur, il faut souvent des dérogations, compte tenu de l'âge des stagiaires. De plus, les stages et l'alternance ne peuvent être utilisés pour faire fonctionner les établissements de santé le week-end.

Dominique TREFFLE demande si les VAE sont intégrées dans les réflexions. Clarisse DAUTREY lui répond qu'il s'agit là d'un sujet employeur et non formation.

Guillaume PAIN souhaite savoir s'il existe des données chiffrées sur les abandons en formation d'IDE au profit d'une formation aide-soignante ?

6. Point d'Information PRIC (Clarisse DAUTREY et Christine FARA)

cf support de présentation

Christine FARA commente d'abord les tableaux de réalisation 2019-2022 en précisant qu'ils font apparaître les montants socle de la Région et ceux de l'additionnalité de l'Etat. Le principe est que la Région engage les crédits prévus au protocole et va chercher les crédits d'additionnalité de l'Etat une fois que l'ensemble des crédits est engagé.

Concernant le protocole 2024-2027 en cours, il fixe les engagements, le montant global de l'enveloppe et chaque année une convention financière est passée entre l'Etat et la Région Normandie. Ainsi les montants prévus étaient pour le socle Région à 97 millions d'euros et ont été ramenés à 85 millions d'euros en 2026 et 2027 par avenant. L'additionnalité de l'Etat prévue dans le protocole PRIC est dégressive en 2026 et 2027 ; le montant des crédits Etat a été réajusté à la baisse sur 2026 : 36,06M€ au lieu de 53,17M€.

Elle rappelle les formations prioritaires du PRIC et l'objectif fixé conjointement par l'Etat et la Région de 79 % des entrées en formation des publics prioritaires au titre du PRIC (demandeurs d'emploi BRSA, - 26 ans sans diplôme obtenu / jusqu'à bac +2, 26-54 ans sans bac, demandeurs d'emploi salariés de l'IAE ou en contrat aidé).

Clarisse DAUTREY insiste sur le fait qu'être public prioritaire n'est pas une condition d'accès à la formation, mais que l'objectif fixé prend en compte la réalité des demandes d'entrées en formation.

Rodolphe THOMAS pose la question des publics allophones, comment leur formation est-elle prise en compte ?

Guillaume PAIN indique que c'est l'objet des crédits ouverts sur le BOP104 et des crédits de formation linguistique OFII, avec une augmentation de 20 % en 2026 à noter. Il signale en outre le plan européen dédié à l'intégration et la volonté de l'Etat de faciliter le travail sur les complémentarités de parcours.

Dominique TREFFLE précise que certains prestataires ne font pas de préparation à l'emploi et qu'il ne faut pas confondre avec les formations FLE.

Clarisse DAUTREY revient sur la réalisation du PRIC 2025 : 17 961 entrées en formation pour un objectif de 19 200, dont 14 671 stagiaires prioritaires, soit 81.7 % des entrées (> à l'objectif de 79 %) ; 7 366 sur des actions de remédiation/ savoirs ; 1 513, soit 8.42 % de seniors parmi les entrants. Ainsi, les chiffres montrent bien qu'en Normandie l'offre de formation proposée bénéficie en premier lieu au public le plus éloigné de l'emploi.

Elle revient également sur les difficultés de 2026. Le projet de loi de finances ayant supprimé le PIC et donc les financements additionnels PRIC, la Région Normandie, compte tenu du fait qu'elle avait déjà engagé 70 % de l'enveloppe, a été contrainte de revoir en conséquence les marchés en cours et a donc déclaré sans suite l'appel d'offres relatif au dispositif tremplin. Une fois l'enveloppe d'additionnalité stabilisée, la Région a pu remettre des moyens pour garantir le fonctionnement d'avenir et savoirs essentiels jusqu'au 31 décembre 2026 pour assurer la continuité sur le préparatoire et il n'y a pas eu d'interruption des entrées en formation.

En termes de programmation 2026 cela se traduit par une diminution du nombre de places, mais un maintien de l'ensemble des dispositifs, la Région veillant à un maintien de l'offre sur l'ensemble du territoire régional.

Sur les formations qualifiantes, il est constaté des arbitrages à la baisse (d'environ 600 places), sauf dans les secteurs prioritaires.

Au global, compte tenu des incertitudes financières, il s'agit d'une programmation défensive, avec un engagement global qui baisse de 20 % et une additionnalité de l'Etat qui baisse de 36 %. L'objectif d'entrées en formation est ramené à 14 340.

Dominique TREFFLE souhaite savoir à quelle échéance, on disposera des chiffres du PRIC 2027 ?

Chacun s'accorde à dire que la question qui se pose maintenant est l'anticipation de la fin du PRIC en décembre 2027.

Grégory MATTHIAS souhaite confirmation que l'AFEST (action de formation en situation du travail) est un dispositif qui a du mal à prendre. Clarisse DAUTREY acquiesce.

Pascal DUFOUR pose la question de cette tendance à la baisse de l'offre de formation compte tenu de l'existence en région Normandie de grands chantiers industriels, notamment celui de Penly. Il lui est rappelé l'abondement très significatif dans le cadre de 3NC et la prise en compte des grands chantiers dans la programmation du PRIC.

7. Evolution du site internet et communication (Céline LE MEHAUTE)

Le secrétariat permanent et la mission d'animation du CREFOP, portés par le Carif-Oref, souhaitent proposer un questionnaire pour recueillir les attendus en matière de communication interne et externe et adapter en conséquence les outils, notamment le site internet du CREFOP.

Les membres du bureau sont d'accord avec cette proposition et la constitution d'un groupe de travail /atelier à initier.

La validation des propositions sera faite à un prochain bureau.

Sans questions diverses, la séance est levée.

Le prochain bureau du CREFOP se tiendra le 11 juin 2026.

En vert, les participants à la séance

	Membres
CRN	T MARGUERITTE David
	S DENIAUD Bertrand
CRN	T MILLET Marc
	S THOMAS Rodolphe
CRN	T HADDAD Jonas
	S BARENTON-GUILLAS Julie
DRAAF Normandie	T SERREC Karine
	S LE TALLEC Karine
	S HEMERY Emmanuel
DREETS	T PERNETTE Catherine
	S GOURDIN Johann
Préfecture de Région Normandie	T ALBERTINI Jean-Benoît
	S LERAÎTRE Philippe
Région académique de Normandie	T CABUIL Valérie
	S MAGNIER Didier
	S ESTEVE Marie-Dominique
CFDT	T MICHEL Jean-Luc
	S LEFEBVRE Maria
	S LELANDAIS Sandrine
CFE - CGC	T PINEL Valérie
	S JOVENET Jérôme
	S MATIAS Grégory
CFTC	T KAROUI Nejib
	S DELAUNAY Philippe
CGT	T LEBARBEY Alexandre
	S BLANCHET Laurent
	S GRAVIER Guillaume
FO	T ANQUETIL Eric
	S CANU Isabelle
	S JAQUOT Dominique
CPME	S SCELIN Philippe
	T LOUDIERE Guy
	S BELOUET Jean-Marc
MEDEF	T VARTERESSIAN Olivier
	S TOUCHARD Séverine
	S JACOTOT Matthieu
U2P	T LEMARCHAND Roseline
	S DE CAMBOURG Mikael
	S DUFOUR Pascal

Agence de l'orientation
 Agence de l'orientation
 Carif-Oref de Normandie
 Carif-Oref de Normandie
 Région
 Région
 Région
 Région
 Région
 Dreets
 Dreets
 Dreets
 Préfecture

LEBOUCHER Denis
 ROFFE Vanessa
BARAZZUTTI Laure
LE MÉHAUTÉ Céline
DAUTREY Claisse
LOFFREDO Alice
THIENPONT Michaël
HARDY Sarah
 BOFF Frédérique
 TELLART Cyrille
FARA Christine
PAIN Guillaume
 GOILLOT Corinne